

LA COMPTABILITÉ DES OPÉRATIONS DE BANQUE, NORMES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES (IFRS)



CONTEXTE

Dans une banque, la traduction comptable des opérations relève d'un double défi, celui de leur bonne compréhension, puis celle de leur comptabilisation, et ce dans un contexte multi-référentiel, français et international (IFRS). Par ailleurs, la surveillance prudentielle des établissements bancaires, exercée au plan national ou européen, repose sur les états comptables.

OBJECTIFS

- Comprendre les règles de comptabilisation des principales opérations de banque, selon les référentiels français et IFRS
- Maîtriser le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS
- Sensibilisation aux risques bancaires, à leur couverture ainsi que leur traduction dans les états financiers

PUBLIC

- Services comptables de banques
- Consolideurs
- Utilisateurs d'états financiers de banques : directions des risques, directions financières, contrôleurs de gestion, analystes

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. L'APPRÉHENSION DU CONTEXTE BANCAIRE

- Rôles des régulateurs et normalisateurs français et internationaux

2. LA COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE BANQUE

2.1 Prêts et titres

- Classement et évaluation selon la réglementation française, et selon IFRS 9
- Approche du taux d'intérêt effectif en normes françaises et application selon IFRS 9, illustrations & cas pratiques

2.2 Dettes / capitaux propres

- Approche française / IFRS 9 et IAS 32

2.3 Contrats de location pour les bailleurs (crédit-bail/LOA)

- Approche française / IFRS 16
- Problématique de réserve latente

2.4 Dépréciation des actifs financiers :

- D'une approche française selon les pertes encourues vers l'approche pertes attendues d'IFRS 9
- Les pratiques hétérogènes des établissements français dans leurs comptes sociaux
- Illustrations & cas pratiques de calculs de PD/LGD
- L'adaptation au contexte Covid-19
- Les différences entre pertes attendues comptables et prudentielles

2.5 Comptabilité des dérivés et des opérations de couverture :

- Approche comptable française
- Approche selon IFRS 9
- Illustrations & cas pratiques

3. SYNTHÈSE : EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DES BANQUES

- La perception des risques dans les états financiers des banques
- Les principales informations en annexe

**LUNDI 23 ET MARDI 24
NOVEMBRE 2020**

Formation de deux journées
DURÉE : 14h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et exercices d'application, quizz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1620€ HT (1944€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

Hervé Thiery est consultant en comptabilité bancaire et formateur.

Ancien membre de l'Autorité des Normes Comptables, il a été en charge de la doctrine comptable bancaire chez PwC, mais également Directeur des Risques, Directeur Comptable et responsable des Normes Comptables et Prudentielles de différentes banques (Banque PSA Finance, Credipar, Banque La Hénilin).

